



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 24 juin 2024

Délibération n° 2024-2314

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Projet directeur Vallée de la Chimie 2030 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association pour le développement durable de la Vallée de la Chimie (ADDVC) - Année 2024

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Rapporteur : Madame Émeline Baume

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 7 juin 2024

Secrétaire élu(e) : Madame Caroline Lagarde

Présents : Mme L. Arthaud, M. B. Artigny, M. P. Athanaze, Mme C. Augey, M. M. Azcué, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, M. L. Barge, M. N. Barla, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blache, Mme S. Blachère, M. P. Blanchard, M. Y. Blein, Mme L. Boffet, Mme D. Borbon, Mme Y. Bouagga, Mme N. Bramet-Reynaud, Mme C. Brossaud, M. R. Brumm, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, Mme M-C. Burricand, Mme M-A. Cabot, M. F. Camus, M. J. Camus, Mme C. Cardona, Mme M. Carrier, Mme S. Chadier, M. P. Chambon, M. M. Chihi, M. P. Cochet, M. C. Cohen, Mme G. Coin, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme D. Crédoz, Mme C. Crespy, Mme C. Creuze, Mme L. Croizier, M. H. Dalby, M. J-L. Da Passano, M. P. David, M. R. Debû, Mme N. Dehan, Mme F. Delaunay, M. G-L. Devinaz, M. M. Diop, M. I. Doganel, M. G. Doucet, Mme V. Dubois Bertrand, Mme F. Dubot, Mme C. Dupuy, Mme H. Duvivier, Mme M. Ebery, Mme M. El Faloussi, Mme C. Etienne, Mme M. Fontaine, Mme S. Fontanges, Mme R-F. Fournillon, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, Mme N. Georgel, M. C. Geourjon, M. C. Girard, Mme V. Giromagny, M. S. Godinot, M. S. Gomez, M. M. Grivel, Mme A. Grosperin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme M. Guerin, M. T. Haon, Mme S. Hémain, Mme B. Jannot, Mme Z. Khelifi, M. D. Kimefeld, M. J-C. Kohlhaas, Mme C. Lagarde, M. L. Lassagne, Mme M. Lecerf, M. M. Le Faou, M. L. Legendre, M. J-M. Longueval, M. V. Lungenstrass, M. M. Maire, M. C. Marguin, M. R. Marion, M. P-A. Millet, M. J. Mône, M. V. Monot, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, M. F. Novak, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme J. Percet, M. É. Perez, Mme I. Perriet-Roux, Mme N. Perrin-Gilbert, Mme I. Petiot, M. G. Petit, Mme M. Picard, Mme M. Picot, M. G. Pillon, Mme S. Popoff, M. E. Portier, Mme C. Pouzergue, Mme É. Prost, M. C. Quiniou, M. J. Ranc, M. M. Rantonnet, M. J-C. Ray, Mme A. Reveyrand, Mme V. Roch, M. T. Rudigoz, Mme S. Runel, Mme M. Saint-Cyr, Mme V. Sarselli, Mme J. Sechaud, M. L. Seguin, M. J-J. Sellés, Mme N. Sibeud, M. J. Smati, Mme C. Subaï, M. F. Thevenieau, M. Y-M. Uhlrich, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, M. É. Vergiat, Mme B. Vessiller, M. M. Vieira, M. M. Vincent, Mme M. Vullien, M. D. Vullierme, Mme S. Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme F. Asti-Lapperrière (pouvoir à M. M. Grivel), Mme F. Bouzerda (pouvoir à M. P. Chambon), Mme C. Burillon (pouvoir à M. R. Brumm), M. P. Charmot (pouvoir à M. L. Seguin), M. G. Corazzol (pouvoir à M. Y. Blein).

Conseil du 24 juin 2024**Délibération n° 2024-2314**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Projet directeur Vallée de la Chimie 2030 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association pour le développement durable de la Vallée de la Chimie (ADDVC) - Année 2024

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2024, exposant ce qui suit :

I - Contexte

L'ADDVC a été créée en 2007, en partenariat entre les entreprises et les communes, pour renforcer les synergies entre les acteurs du territoire de la Vallée de la Chimie. Elle a, notamment, animé dès 2009, le 1^{er} plan de déplacement inter-entreprises du territoire de la Métropole de Lyon et a conduit plusieurs expérimentations entre les entreprises sur les temps partagés ou les modes doux par exemple.

L'association regroupe aujourd'hui des entreprises, des centres de recherche et des communes qui représentent environ 6 000 salariés au total. Son objectif est d'aborder des problématiques qui ne sont pas strictement situées au cœur de l'activité de ses membres, mais qui concernent directement les salariés et de rassembler tous les acteurs de la Vallée de la Chimie autour de projets de développement durable en proposant des mutualisations.

L'ADDVC porte différents projets collectifs sur des thématiques liées au développement durable. Elle anime le plan de mobilité inter-entreprises de la Vallée de la Chimie, sur une thématique qui reste un enjeu prioritaire pour le territoire.

L'association sollicite le soutien de la Métropole pour développer ses actions dans ces domaines pour l'année 2024.

II - Objectifs de la Métropole

La Métropole et les industriels se mobilisent conjointement pour le développement et l'aménagement de la plateforme industrielle Lyon Vallée de la Chimie avec pour objectif principal de conforter le pôle d'activités existant (chimie, énergie, environnement), d'accélérer la transition énergétique et environnementale et de reconnecter la plateforme avec son territoire environnant.

Le projet Vallée de la Chimie 2030 a, par ailleurs, pour objectif d'offrir un cadre propice pour un développement économique équilibré de l'entrée sud de la Métropole grâce, notamment, à :

- la pérennisation des sites industriels existants par le maintien de leur compétitivité,
- l'implantation de nouveaux acteurs industriels complémentaires issus des trois éditions de l'Appel des 30,
- le renforcement des sites de recherche et développement (R&D) existants et l'implantation de nouveaux laboratoires de R&D,
- le renforcement du tissu des entreprises de taille intermédiaire et des petites et moyennes entreprises pour accélérer la transition énergétique et environnementale,
- le développement des modes actifs et des transports en commun.

Ce projet de territoire vise à permettre le développement d'une plateforme industrielle décarbonée et la génération d'une nouvelle urbanité, d'un nouveau bien vivre ensemble, pour les salariés, les habitants et les usagers du territoire.

III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2023

Par délibération du Conseil n° 2023-1839 du 25 septembre 2023, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 16 000 € au profit de l'ADDVC pour animer des opérations collectives à l'échelle de la Vallée de la Chimie autour des enjeux de développement durable.

L'association a animé les actions suivantes en 2023 : ateliers sur la biodiversité, atelier sur le gaspillage alimentaire dans les restaurants d'entreprises, programmation pour la semaine du développement durable et animation du plan de mobilité inter-entreprises.

Les actions de mobilité ont été intensifiées : prêts gratuits aux salariés de vélo à assistance électrique My VéloV, rapprochement avec l'agence éco mobilité de la Métropole, animations sur la sécurité routière, etc.

IV - Programme d'actions et plan prévisionnel de financement pour 2024

L'association propose de conduire trois actions en 2024 :

- sensibiliser, informer, former, mettre en pratique pour accompagner aux changements de comportements des salariés et des habitants du territoire. L'objectif de cette opération est de sensibiliser les salariés des entreprises, les agents des collectivités et les habitants de la Vallée de la Chimie aux enjeux du développement durable et les encourager vers des comportements plus éco-responsables :

- . diffuser et partager l'information sur les services du territoire et les bonnes pratiques,
- . faire de la semaine du développement durable un temps fort et partagé par tout le territoire,
- . favoriser les échanges et les interactions entre les différents acteurs (salariés, habitants, collectivités et entreprises) pour enrichir et démultiplier l'action,
- . donner l'envie et les moyens d'agir ;

- mesurer et faire évoluer les pratiques en matière de responsabilités sociétales des organisations (RSO) des entreprises et collectivités du territoire en s'appuyant sur le partage d'expériences. L'objectif est de proposer des actions collectives et de mettre en place des synergies à l'échelle de la Vallée de la Chimie pour diffuser les bonnes pratiques RSO autour des axes suivants :

- . énergie climat ; mise à jour du label RSE ADDVC et renforcement de son utilisation,
- . animation de groupes de travail biodiversité,
- . animation du plan mobilité de la Vallée de la Chimie,
- . déchets,
- . qualité de vie au travail,
- . alimentation et gaspillage,
- . achats responsables,
- . engagement sociétal,
- . qualité de l'air ;

- promouvoir les métiers du territoire auprès des jeunes et plus largement des habitants impliquant l'intervention dans les collèges du territoire :

. proposition de stages de 3^{ème}, forum emploi, mobilisation des adhérents et participation aux cafés missions de la Vallée de la Chimie, faciliter la visite de sites lors de sollicitations pour l'accueil de délégations, relayer des initiatives, renforcer les partenariats avec les communes du territoire pour identifier leurs projets en lien avec le développement durable, leurs besoins de collaboration avec les adhérents de l'ADDVC,

- . représenter les intérêts des acteurs du territoire sur les problématiques de mobilité des salariés,
- . organisation d'ateliers en lien avec SYTRAL Mobilités.

Budget prévisionnel et plan de financement pour 2024 :

Actions	Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
sensibiliser, informer, former, mettre en pratique pour accompagner aux changements de comportement	animations et prestations techniques extérieures	7 000	autofinancement	3 000
			Métropole	4 000
mesurer et faire évoluer les pratiques RSO des entreprises	animations et prestations techniques extérieures	11 000	autofinancement	3 000
			Métropole	8 000
renforcer les liens entre les entreprises et le territoire	animations et prestations techniques extérieures	7 000	autofinancement	3 000
			Métropole	4 000
	Total	25 000	Total	25 000

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 16 000 €, montant identique à 2023, au profit de l'ADDVC pour la conduite de ces actions en 2024 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 16 000 € au profit de l'ADDVC pour l'année 2024,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'ADDVC définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 16 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2024 - chapitre 65 - opération n° 0P26O2868.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 25 juin 2024

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240624-323705-DE-1-1 Date de télétransmission : 25 juin 2024 Date de réception préfecture : 25 juin 2024
